

# POUR Y VOIR + CLAIR

## Fin du télétravail exceptionnel.

### Traid-Union obtient du délai et de la souplesse !

L'intention de la direction était de mettre fin au télétravail exceptionnel fin octobre pour passer au télétravail régulier dès novembre ce qui nécessite, rappelons-le, de formaliser une demande et d'obtenir l'accord de la hiérarchie.

Mais, sur le terrain, rien n'était vraiment prêt.

- ⚡ informations des managers et des salariés pas faites
- ⚡ outil de saisie des demandes pas disponible

Bref, ce passage, trop rapide à nos yeux, risquait d'être une source de tension sur le terrain, inutile à notre sens.

**Traid-Union** a demandé et obtenu que le télétravail exceptionnel soit prolongé d'un mois ce qui permettra un passage plus serein au télétravail régulier.

Ce passage au télétravail régulier, début décembre donc, doit donner lieu à des échanges entre salariés et direction notamment sur les jours choisis.

**Vos Représentants de Proximité Traid-Union** restent à **vos disposition** pour **soutenir vos demandes** qui n'aboutiraient pas favorablement (rappel : 2j par semaine modifiables tous les mois, voire 3j si le management vous le propose).



**Attention, pensez à faire au plus vite votre demande en utilisant l'outil de saisie mis en place.**

# POUR Y VOIR + CLAIR

## Le Flex-office s'installe officiellement dans l'entreprise !

Ça y-est, c'est officiel !

La direction annonce qu'elle mettra bien en œuvre le Flex-office, en complément du télétravail régulier, **dans un premier temps sur les nouveaux sites parisiens : Latitude et Trinity.**

Une consultation du CSE Central est organisée en ce sens.

### Mais de quoi parle-t-on ?

*Le Flex Office ou bureau flexible, désigne l'absence de poste de travail attribué à chaque salarié et l'absence de bureaux fermés.*

*Dans une organisation Flex Office, les locaux de l'entreprise proposent généralement différents espaces de travail, permettant aux collaborateurs de s'installer là où ils le souhaitent.*

### Economies importantes en vue sur les locaux !

Plus de bureau attribué donc, ce qui, associé à un volume de télétravail régulier permet d'optimiser les surfaces des locaux et donc de réduire les loyers.

Sur les seuls sites parisiens, avec l'ouverture des nouveaux sites Latitude et Trinity, l'économie attendue en année pleine représente une dizaine de millions d'euros.

Fidèle à sa vision du dialogue social gagnant-gagnant, **Traid-Union** compte bien obtenir qu'une partie de ces économies soient reversée aux salariés et ne contribue pas seulement à améliorer la rentabilité de l'entreprise.

## 2022 : Comment gagner un point de marge ...

2021 devrait se terminer conformément aux prévisions annoncées avec notamment un résultat opérationnel de l'ordre de 8 %.

L'ambition est d'améliorer cette marge de 1 point pour 2022.

Mais en agissant sur quels leviers ?

La direction dévoile quelques pistes.

- ⚡ Profiter d'un marché très porteur pour privilégier les contrats les plus rentables en étant plus sélectif dans les go-no-go.
- ⚡ Augmenter les prix de vente. Parfois il suffit d'oser.
- ⚡ Relancer l'embauche massive de jeunes diplômés, permettant de baisser l'âge et l'ancienneté moyenne et donc le salaire moyen (effet noria)
- ⚡ Accentuer le recours à l'x-shore, notamment sur les R&D des entités software
- ⚡ Contenir le niveau de structure
- ⚡ Rationaliser les coûts de l'immobilier suite à la généralisation du télétravail et au déploiement du flex-office
- ⚡ Profiter des économies sur les frais de déplacements rendus possibles par les nouvelles habitudes de travail qui se sont imposées avec la crise sanitaire.

**Traid-Union** continuera à alerter la direction sur les dangers d'une quête trop importante de la rentabilité **qui ne saurait être obtenue sur le dos des salariés.**

Nous saurons également intransigeant sur la **redistribution équitable** de ces résultats.

# POUR Y VOIR + CLAIR

## Quand l'irresponsabilité frise la bêtise ...

### ... et après, ce sont les premiers à s'insurger contre les « ratés » ...

A la suite d'un CSEC (Comité Social et Economique Central) est paru le 20/09/2021 un article dans BFM Business indiquant que Sopra Steria s'intéresserait à Atos qui cumule les déboires. Cet article précisait que « le président du groupe Pierre Pasquier a évoqué le sujet Atos devant les représentants des salariés ».

**Il nous semble important de souligner deux choses :**

- « Les **informations** contenues dans cet article sont **erronées** et leur parution a conduit à une **baisse significative de l'action** Sopra Steria dès le 20/09/2021. Malgré un **démenti** de la direction paru dans Les Echos le **lendemain**, la valeur de l'action n'est pas remontée à son niveau d'avant cette « fuite ». **Les salariés actionnaires apprécieront ...**
- « Les représentants du personnel ont le **devoir de réserve** et **doivent respecter** la confidentialité des informations qui leur sont présentées comme telles. Visiblement, au moins une personne ne s'est pas sentie concernée et a communiqué volontairement des informations **confidentielles, erronées de surcroit.**



**Traid-Union** déplore et fustige cet état d'esprit irresponsable  
« les règles, c'est pour les autres »

**pouvant nuire gravement à l'entreprise (donc à l'ensemble de ses salariés)  
et jeter le discrédit sur l'ensemble des représentants du personnel**



# POUR Y VOIR + CLAIR

## Qualité de vie au travail

### Un point sur les négociations en cours

Au menu, évolution du dispositif Congé Mère de Famille, mise en œuvre du Forfait Mobilité Durable et traitements des RPS

- ◀ Nous serons vos porte-parole déterminés auprès de la direction, alors n'hésitez pas à nous remonter vos demandes



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



## Latitude, premières photos des aménagements intérieurs !

Pour la visite, c'est par [ici](#).

## Ne ratez pas ...

... **Bientôt sur vos écrans ...**



*Ce sera le moment de vous exprimer !*

## La représentation des salariés en région

Marie Mathivet vient d'être désignée Représentante de Proximité du site SSG de Grenoble aux côtés de Pascal Laurier.

Vous pouvez vous adresser à eux pour transmettre vos questions à la direction (locale ou centrale).

Sur le site de Montpellier, il reste à pourvoir un siège de Représentant de Proximité sous la bannière

**Traid-Union**

Si vous souhaitez vous impliquer dans la représentation des salariés, **nous vous invitons** à lire attentivement l'appel à candidature que vous avez reçu le 8 octobre dernier et à prendre contact avec les élus **Traid-Union** que vous connaissez ou adresser un courriel à [contact@traid-union.org](mailto:contact@traid-union.org).